



DIRECTIVES DU CONCOURS DM2009

I. APERÇU

I.a Introduction

Development Marketplace (DM) est un programme compétitif de subventions administré par la Banque mondiale et soutenu par la Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et différents partenaires pour identifier et financer des projets innovants, au premier stade de leur réalisation, et présentant un potentiel d'impact maximum en matière de développement. Depuis sa création en 1998, le concours DM a octroyé des subventions totalisant environ 54 millions de dollars à plus de 1 000 projets dans le cadre des concours organisés à l'échelle mondiale, nationale et régionale. En utilisant le financement DM comme tremplin, bon nombre de projets passent à une échelle supérieure ou sont reproduits ailleurs et gagnent de prestigieux prix dans le domaine de l'entrepreneuriat social.

I.b DM2009 : innovations dans le domaine de l'adaptation au changement climatique

Il est maintenant de l'avis de tous que le changement climatique constitue un obstacle au bien-être des pays et en particulier de leurs habitants les plus démunis. Même si les efforts déployés pour réduire les gaz à effets de serre portent fruits, il n'est désormais plus possible d'échapper totalement au réchauffement et au changement climatique. Les principales conséquences directes du changement climatique se traduisent par une augmentation des sécheresses et des inondations, davantage de niveaux saisonniers maximaux dans les débits fluviaux et une plus grande probabilité de fortes tempêtes tropicales. Les pays et les communautés les plus pauvres sont les plus susceptibles d'être durement touchés en raison de leur situation géographique, de la faiblesse de leurs revenus et de leurs capacités institutionnelles, ainsi que de leur plus grande dépendance envers les secteurs vulnérables au climat tels que l'agriculture. L'adaptation aux risques et changements climatiques est par conséquent de plus en plus importante pour les pays en développement. Par adaptation, on entend les efforts déployés par les pays pour s'adapter aux effets actuels et potentiels du changement climatique. Le principal défi lié au changement climatique que doivent relever ces pays consiste à devenir plus résilients aux variations de plus en plus nombreuses du climat. Les pays devront tenir compte des risques climatiques dans leur planification du développement et étudier un éventail d'interventions permettant d'accroître leur résilience au changement climatique. Ce concours a pour but d'identifier les moyens les plus innovants de faire face à ce défi.

II. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

II.a Sous-thèmes

Chaque idée de projet soumise dans le cadre du concours doit porter sur au moins l'un des trois sous-thèmes décrits ci-après. Même si une idée de projet peut toucher à plus d'un sous-thème, elle ne peut être soumise que dans l'une des catégories de sous-thème. Une idée de projet soumise dans plus d'une catégorie de sous-thème sera jugée irrecevable.

Sous-thème 1 : La capacité d'adaptation des communautés autochtones aux risques climatiques

Les populations autochtones sont estimées à près de 250 millions de personnes dans le monde entier. Les populations autochtones forment des communautés distinctes : la terre sur laquelle elles vivent et les ressources naturelles dont elles dépendent sont inextricablement liées à leur identité et à leur culture. Les terres ancestrales des peuples autochtones représentent 22 % de la surface terrestre mondiale ; il s'avère que ce sont ces régions qui abritent un bon nombre des forêts restantes à l'échelle mondiale et des réserves riches en biodiversité et autres ressources naturelles.

Le changement climatique représente donc une menace différentielle d'autant plus importante pour la survie des communautés autochtones. Les peuples autochtones, particulièrement ceux qui vivent dans les déserts, à haute altitude, dans les forêts tropicales, les îles et les régions côtières et dans l'Arctique, ressentent déjà les conséquences néfastes du changement climatique. Parallèlement, en raison de leur étroite relation traditionnelle avec l'environnement, les peuples autochtones occupent une position unique pour s'adapter au changement climatique. Les vastes connaissances traditionnelles des peuples autochtones en matière d'environnement, d'agriculture, de gestion des terres, de pratiques

culturelles et de droit commercial et coutumier peuvent servir de base aux innovations requises dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. Le savoir des anciens risque toutefois d'être oublié au détriment des générations futures.

Ce sous-thème du concours DM2009 fait la promotion du développement par les communautés et organisations des peuples autochtones de pratiques novatrices d'adaptation au changement climatique. Particulièrement intéressés par les efforts qui ciblent la participation des femmes et des jeunes, nous sommes à la recherche de propositions de projet qui :

- Identifient et préservent les pratiques relatives à l'agriculture ainsi qu'à la gestion des terres, de l'eau et des sols, pratiques basées sur les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et qui aident à accroître leur résilience aux menaces climatiques ;
- Développent et mettent à exécution des plans d'adaptation et des stratégies de communication innovants basés sur les systèmes des peuples autochtones pour accélérer l'apprentissage et le partage d'informations relatives à l'adaptation au changement climatique.

Sous-thème 2 : La gestion des risques climatiques aux bienfaits multiples

Les communautés pauvres sont celles qui sont le moins capables de gérer les risques relatifs au climat. Elles luttent déjà pour faire face à la variabilité du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ces chocs s'ajoutent à certains facteurs socio-économiques pour accroître la vulnérabilité et l'inégalité des groupes défavorisés tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant un handicap. Étant donné que le futur devrait nous réserver des variations climatiques encore plus marquées, la vulnérabilité de ces personnes s'en trouvera accrue, à moins que les efforts d'adaptation ne s'intensifient.

Les communautés doivent devenir plus résilientes à la variabilité du climat et au changement climatique. Outre préserver les gains en matière de réduction de la pauvreté, une solide adaptation peut avoir d'autres retombées positives telles que la conservation de la biodiversité et l'amélioration de l'état des écosystèmes.

Ce sous-thème du concours DM2009 fait la promotion d'une gestion communautaire novatrice des risques climatiques qui a de multiples retombées positives environnementales et sociales pour les personnes les plus vulnérables. Nous sommes en particulier à la recherche de propositions de projet qui apportent de nombreux bénéfices sociaux et environnementaux aux communautés pauvres exposées aux risques climatiques et qui les rendent autonomes pour :

- Tester des stratégies innovantes et peu coûteuses pour répartir les risques climatiques au-delà du niveau local (par exemple au moyen d'améliorations commerciales et de la chaîne de valeur ou de la microfinance), avec une préférence pour les stratégies qui ciblent les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants et les personnes âgées ;
- Conclure des partenariats innovants qui améliorent la capacité d'adaptation des communautés vulnérables, y compris en améliorant leur accès aux connaissances, informations et services relatifs à la gestion des risques climatiques ;
- Utiliser des moyens novateurs pour aider à sensibiliser les communautés aux risques climatiques de manière à les rendre capables de passer à l'action.

Sous-thème 3 : L'adaptation au climat et la gestion des risques de catastrophe

On prévoit que le changement climatique fera augmenter la fréquence et la sévérité des phénomènes météorologiques extrêmes. À l'heure actuelle, les catastrophes naturelles tuent des dizaines de milliers de personnes chaque année, laissant des millions de personnes sans moyens de subsistance. En quelques secondes, les catastrophes détruisent des décennies de progrès en matière de développement et les coûts d'aide, de reprise et de reconstruction engloutissent des milliards de dollars provenant de fonds à l'origine pour le développement ou des économies des ménages.

Les catastrophes entraînent les ménages dans la pauvreté en détruisant leur capital humain et social et leurs biens fixes, et enferment les ménages pauvres dans un cercle de pauvreté. De plus, les catastrophes affectent de manière disproportionnée les groupes désavantagés tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant un handicap. Des efforts soutenus à long terme sont nécessaires pour intégrer l'adaptation au climat et la gestion des risques de catastrophes de manière à réduire la vulnérabilité des populations et à préserver le développement dans les zones urbaines et rurales.

Ce sous-thème du concours DM2009 fait la promotion d'idées novatrices qui font le lien entre l'adaptation au climat et la réduction des risques de catastrophe. Nous sommes plus précisément à la recherche de propositions de projet qui :

- Mettent au point des ententes innovantes, tels que des filets de sécurité sociale ou des microassurances, qui répartissent les risques de catastrophes naturelles auxquels font face les populations pauvres et vulnérables au-delà du niveau local, avec une préférence pour les propositions qui ciblent les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes ayant un handicap et les communautés situées dans des zones de conflit ;
- Créent des approches peu coûteuses et novatrices pour rendre les logements et les infrastructures locales résistants aux catastrophes naturelles liées au climat et pour gérer l'espace (usage des terres, gestion des zones habitables et des zones côtières) de manière à le rendre plus résilient au climat ;
- Renforcent la capacité des communautés locales à avoir accès et à utiliser l'information relative aux risques de désastres afin d'améliorer leur système d'avertissement précoce et les autres réponses communautaires aux conditions météorologiques extrêmes et au changement climatique.

II.b Résultats sur le terrain

La proposition doit spécifier un groupe cible de bénéficiaires qui seraient directement touchés par le projet. Bien que les projets de recherche appliquée soient admissibles, les propositions ayant pour principal objectif la réalisation et la publication d'une recherche académique ou la transmission des connaissances au moyen de publications ou de conférences ne sont pas admissibles aux subventions de DM.

II.c Types d'organisations admissibles :

Les organisations, y compris les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile (par exemple, les associations communautaires, les groupes confessionnels, les syndicats, etc.), les fondations privées, les agences de développement, les agences gouvernementales, les universitaires et le secteur privé sont admissibles, à condition de répondre aux critères énoncés ci-après. L'organisation admissible doit être enregistrée en toute légalité dans un des pays membres de la Banque mondiale, avoir un compte bancaire en son nom et être capable de recevoir des contributions financières internationales (en dollars américains). L'ensemble des options propres au pays pour lequel est proposé le projet doit être pris en compte dans le formulaire de proposition courte.

Les organisations qui participent aux programmes soutenus par la Banque mondiale et les anciens gagnants du concours DM (éditions mondiales, nationales et régionales) peuvent s'inscrire si leur proposition est substantiellement différente de celle qui a déjà obtenu du financement de la part de la Banque mondiale/DM.

Les individus, y compris les consultants et autres employés de la Banque mondiale, ne sont pas admissibles.

Critères relatifs aux types d'organisations admissibles :

i) Pour le sous-thème numéro 1, les participants doivent être issus des communautés des peuples autochtones, des organisations à but non lucratif et des organisations non gouvernementales des peuples autochtones et des centres de recherche ou des universités des peuples autochtones situés dans le pays où le projet sera exécuté. Étant donné que la Banque mondiale ne peut conclure une Entente de subvention qu'avec une entité juridiquement enregistrée, une communauté autochtone ou un groupe autochtone qui ne dispose pas d'une représentation juridique et qui souhaite tout de même participer peut désigner une organisation non gouvernementale ou une autre organisation de la société civile, une fondation privée ou une agence de développement qui est juridiquement enregistrée dans le pays d'exécution du projet et qui participera au concours en son nom. Dans de tels cas, la relation entre la communauté ou le groupe autochtone et l'entité participante doit être explicitement décrite par écrit dans la réponse à la question sur la capacité d'exécution de l'organisation du formulaire court d'inscription. Veuillez noter que si la proposition est retenue pour l'octroi d'une subvention, le participant désigné deviendra partie prenante d'une Entente de subvention avec la Banque mondiale au nom de la communauté ou du groupe autochtone. De plus, conformément à la politique de la Banque mondiale sur les peuples autochtones OP 4.10, avant la signature de l'Entente de subvention, la Banque mondiale exigera que le participant désigné lui remette une lettre signée par le(s) chef(s) ou représentant(s) du groupe ou de la communauté autochtone. Cette lettre confère à l'organisation participante le pouvoir de participer au nom de la communauté ou du groupe et précise le vaste soutien de la communauté ou du groupe. L'adresse et les coordonnées du ou des représentant(s) de la communauté ou du groupe autochtone bénéficiaire du projet doivent être indiquées.

Tous les participants autochtones admissibles, y compris ceux qui ont été désignés par une communauté ou un groupe autochtone, peuvent (mais ce n'est pas une exigence) s'inscrire en partenariat avec une autre entité basée à l'intérieur ou à l'extérieur du pays d'exécution, y compris les ONG et les autres organisations de la société civile, les fondations privées, les agences de développement, les agences gouvernementales, les institutions universitaires et les sociétés privées.

ii) Pour les sous-thèmes numéro 2 et 3, les participants à DM2009 venant des organisations suivantes sont admissibles : les ONG et les autres organisations de la société civile, les fondations privées, les agences de développement, les agences gouvernementales, les institutions universitaires et les sociétés privées. Cependant, pour que certains types d'organisations soient admissibles, elles doivent avoir un partenaire. En particulier :

Pour le sous-thème numéro 2, « La gestion des risques climatiques aux bienfaits multiples » et le sous-thème numéro 3 « L'adaptation au climat et la gestion des risques de catastrophe » : les ONG, les autres organisations/groupes de la société civile, les fondations privées ou agences de développement qui sont basées dans le pays d'exécution du projet peuvent s'inscrire sans partenaire supplémentaire. Tous les autres groupes doivent s'inscrire en partenariat avec au moins une organisation, de manière à répondre aux conditions suivantes :

- Au moins l'une des parties participant à la proposition doit être basée dans le pays d'exécution.
- Les deux parties ne peuvent pas être des sociétés privées.
- Les deux parties ne peuvent pas être des institutions universitaires.
- Les deux parties ne peuvent pas être des institutions gouvernementales locales, régionales ou nationales.

II.d Calendrier d'exécution

Les activités proposées doivent être terminées dans les deux ans qui suivent réception du financement initial de *Development Marketplace*.

II.e Montant de la subvention

Le financement demandé dans le cadre du concours DM ne doit pas dépasser 200 000 dollars ni être inférieur à 50 000 dollars.

II.f Langue

Conformément aux programmes antérieurs de petites subventions pour les peuples autochtones de la Banque mondiale, les candidatures pour le sous-thème numéro 1 peuvent être soumises en anglais, en espagnol ou en français. Pour les sous-thèmes 2 et 3, les propositions doivent être soumises en anglais. Quel que soit le sous-thème, tous les finalistes du concours DM2009 bénéficieront, au besoin, de services de traduction de manière à pouvoir répondre à l'exigence de DM qui veut que toutes les propositions longues soient soumises en anglais aux membres du jury qui sélectionnent les propositions gagnantes.

III. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

III.a Innovation

L'innovation est un des principaux éléments qui différencie le concours DM des autres programmes de subventions pour le développement. Toutes les propositions retenues pour l'octroi d'un financement devraient aller au-delà des projets standards d'adaptation au changement climatique. Les propositions seront évaluées en fonction de leur différence par rapport aux approches existantes. Veuillez noter que transférer une approche pour résoudre un problème commun d'un groupe bénéficiaire à un autre, ou d'une région géographique à une autre, n'est pas considéré comme une approche novatrice par le programme DM. Veuillez vous reporter à l'Annexe pour plus de détails.

III.b Objectifs et résultats mesurables

Le projet devrait produire des résultats clairs et mesurables qui auront un impact direct sur l'amélioration de la capacité des individus et des communautés à s'adapter au changement climatique. Les résultats attendus du projet proposé devraient être produits au cours de l'échéancier du financement de DM. Les évaluateurs examineront également la qualité des indicateurs proposés pour mesurer les résultats que vous pensez atteindre et passeront en revue toute autre méthode que vous pensez utiliser pour mesurer le succès récolté par votre projet.

III.c. Conception du projet et capacité de l'organisation

Le projet devrait comporter un plan réaliste avec des étapes/activités concrètes pour atteindre l'objectif du projet avant la fin de l'échéancier d'exécution de deux ans. La capacité de l'organisation à exécuter le projet, et s'il y a lieu, celle de son partenaire, sera évaluée.

III.d Viabilité de l'impact

Les évaluateurs se pencheront sur les caractéristiques du projet qui, s'il est sélectionné, l'aideront à faire en sorte que ses résultats et son impact sur le développement soient durables après la fin du financement par DM. En fonction de la conception du projet, ces caractéristiques pourraient inclure la viabilité financière du projet et/ou de l'organisation.

En ce qui a trait à la viabilité organisationnelle, les propositions devraient décrire les facteurs liés à la capacité de votre organisation et de votre organisation partenaire à soutenir durablement les résultats du projet.

En ce qui a trait à la viabilité financière, la stratégie à adopter pour rendre le projet capable de se perpétuer tout seul variera selon le type de projet.

- Pour les projets générant des revenus, un échéancier réaliste et un plan pour atteindre le seuil de rentabilité devraient être inclus dans la proposition. Si possible, les candidats devraient faire des projections des dépenses à long terme et des flux de revenus/profits du projet (en prenant soin de noter toutes les hypothèses de marché utilisées pour les projections des sources de revenu tels que les frais d'utilisateurs, les ventes, les contributions communautaires, etc.) Si le seuil de rentabilité n'est pas prévu avant la fin du financement par DM, la proposition devrait exposer une stratégie prévoyant le soutien du projet par un donateur externe ou un investisseur entre la fin du projet de DM et le moment où le seuil de rentabilité sera atteint.
- Pour les projets ne générant pas de revenus ou de profits, la proposition devrait comporter une stratégie réaliste pour soutenir les résultats du projet après la fin du financement de DM en ayant recours à l'aide d'autres sources telles que d'autres donateurs, des fondations privées, des agences gouvernementales, etc.

III.e Potentiel de croissance

DM accorde une importance particulière aux projets qui pourraient avoir un impact sur le développement à grande échelle. Les évaluateurs étudieront les possibles contraintes et opportunités relatives au déploiement à grande échelle/reproduction du projet.

Remarque :

On parle de **reproductibilité** lorsque le projet peut être adopté par d'autres groupes. À titre d'exemple, une nouvelle méthode d'organisation des flux de travail et de contrôle de la qualité visant à accroître la production de décorations d'intérieurs en bambou a été testée par un projet de DM. Elle a ensuite été transférée/apprise par une coopérative rurale d'artisanat de femmes vietnamiennes qui a vu sa production augmenter de 1 000 à 10 000 pièces par mois, ce qui lui a permis de devenir fournisseur d'un important détaillant de l'UE.

On parle d'**extensibilité** lorsqu'un projet peut être reproduit à plus grande échelle au sein d'une région géographique pour permettre à davantage de personnes d'en bénéficier dans la zone du projet. À titre d'exemple, une approche innovante visant à utiliser des types spécifiques d'herbages graminées pour stabiliser les digues d'eau douce qui a été testée avec succès sur quelques hectares de digues est ensuite déployée à grande échelle le long des ruisseaux dans les zones fragiles et à haute pluviosité des versants de l'est de la cordillère des Andes.

IV. Processus de sélection

Une fois que l'appel aux propositions sera clos, le processus suivant sera mis en œuvre pour sélectionner les lauréats :

1. Toutes les propositions soumises seront examinées par les spécialistes sectoriels du programme DM et de la Banque mondiale pour s'assurer qu'elles sont admissibles.
2. Les propositions admissibles seront évaluées par des experts de chacun des sous-thèmes en fonction du degré d'innovation de l'idée du projet. Les propositions les plus innovantes seront ensuite évaluées par des experts selon cinq critères d'évaluation. Au moins trois spécialistes du secteur lisent chacune des propositions. Sur l'ensemble des évaluateurs, au moins la moitié sont des experts qui ne viennent pas de la Banque mondiale.
3. Les 100 propositions ayant obtenu les meilleures notes deviendront les « finalistes » du concours, à condition qu'au moins 20 meilleures propositions de chacun des trois sous-thèmes figurent parmi les finalistes. (Cette condition sert à faire en sorte que les trois sous-thèmes seront adéquatement représentés au concours).
4. Les 100 finalistes seront invités à soumettre en anglais une proposition plus longue et détaillée et à participer à l'événement *Development Marketplace* qui aura lieu au siège de la Banque mondiale, à Washington. Lors de cet événement, un jury indépendant composé de dirigeants de la Banque mondiale et de spécialistes du développement travaillant à l'extérieur de la Banque mondiale (dans les universités, les organisations de la société civile, les fondations,

les gouvernements, les autres institutions donatrices et le secteur privé) choisiront 20-25 gagnants en fonction de cinq critères de sélection. Cette sélection sera passée en revue par la Banque mondiale pour s'assurer que les projets gagnants sont conformes aux politiques, procédures et pratiques de la Banque mondiale et qu'elles s'inscrivent dans le cadre de sa mission.

Pour tirer parti de la présence, en un même endroit, d'un vaste éventail d'intervenants dans le domaine du développement, DM organisera également des séances de partage de connaissances pour que les finalistes puissent partager leurs idées et tisser des liens avec d'autres représentants de la communauté du développement. La Banque mondiale prendra en charge les frais pour qu'un représentant de chaque équipe finaliste puisse participer à l'événement.

V. CALENDRIER DU CONCOURS ET ÉTAPES CLÉS

18 mai 2009 : Fin de l'appel aux propositions à 18h00 HNE (22h00 TMG)

30 juillet 2009 : Annonce des finalistes

15 septembre 2009 : Date limite de soumission des propositions longues par les finalistes (date provisoire)

3-5 novembre 2009 : Événement Global Development Marketplace & Knowledge Exchange, à Washington

VI. COMMENT S'INSCRIRE

1. LES PROPOSITIONS DOIVENT ÊTRE SOUMISES SUR LE SITE WEB DE DEVELOPMENT MARKETPLACE. Pour consulter les directives de participation au concours et obtenir des instructions étape par étape pour remplir le formulaire de proposition en ligne, veuillez visiter notre site Web : www.developmentmarketplace.org.
2. Le formulaire en ligne permet aux participants de sauvegarder une ébauche de leur proposition pendant qu'ils la retravaillent. Veuillez noter que seules les soumissions finales seront étudiées aux fins de ce concours et que toute proposition à l'état de brouillon sera automatiquement supprimée après la date limite de soumission. Pour être admissible à ce concours, assurez-vous d'avoir cliqué sur le bouton « Soumettre » du formulaire de participation avant 18h00 HNE (22h00 TMG) le 18 mai 2009.
3. L'équipe de *Development Marketplace* doit recevoir votre proposition avant 18h00 HNE (heure de Washington) ou 22h00 TMG le 18 mai 2009.
4. Si vous n'avez pas accès à Internet ou à notre site Web, veuillez communiquer avec l'équipe de DM par télécopieur au (+1 202) 676-0959 ou par courriel à : DMinfo@worldbank.org.

ANNEXE : DÉFINITION DU TERME INNOVATION

L'innovation est un des principaux critères du concours *Development Marketplace*. Toutes les propositions admises à recevoir du financement seront innovantes et iront au-delà des projets traditionnels de développement. Pour illustrer ce concept, voici quelques exemples de types d'innovation possibles.

Nouvelles technologies

- Nouvelles technologies et outils de communication permettant une utilisation locale de l'information relative au climat et à la météo
- Nouvelles technologies, normes et pratiques résilientes aux variabilités climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat destinées aux logements peu coûteux et aux infrastructures locales

Nouveaux produits et services utilisant des technologies existantes

- Bref test participatif de nouvelles variétés de cultures et de nouvelles pratiques pour les nouveaux climats
- Nouvelles approches communautaires pour fournir des filets de sécurité et des microassurances pour gérer les risques climatiques
- Une trousse portative pour aider à intégrer, au sein d'un seul système de cartographie des risques climatiques, de multiples sources d'informations (connaissances scientifiques, participatives et des coutumes) et outils (cartes satellite, cartographie participative en 3-D, croquis cartographie et modèles en argile)
- Nouvelles façons de procurer aux urbanistes des connaissances et des outils leur permettant d'adopter des normes de résilience pour les logements et les structures locales
- Nouveaux produits et pratiques agricoles permettant la conservation de l'eau et qui sont résilients à une pluviosité faible et imprévisible

Nouveaux processus, notamment de nouveaux mécanismes pour offrir des produits et services

- Nouveaux processus permettant un échange rapide des connaissances relatives à l'adaptation entre les populations autochtones
- Nouveaux types de mesures incitatives favorisant l'adoption de pratiques qui gèrent mieux les risques attribuables aux nouveaux climats
- Nouvelles approches, notamment celles qui puisent dans diverses sources de connaissances (scientifiques, spécialistes), pour identifier et cibler les communautés et ménages les plus vulnérables aux risques climatiques
- Nouveau type de partenariat pour partager les connaissances relatives à la gestion des terres, de l'eau et des sols et mettre ces connaissances en pratique
- Nouveau type de partenariat pour aider les agriculteurs à avoir accès aux marchés, produits et services de gestion des risques climatiques (par exemple, mettre en place des groupes d'agriculteurs qui font la promotion de récoltes résilientes et qui conservent l'eau ou des groupes qui en font la vente)
- Nouveau mécanisme de microfinance visant à gérer les risques climatiques ou à améliorer la chaîne de valeur